

QUELS INTÉRÊTS POUR VOTRE STRUCTURE ?

- Renforcer l'**attractivité du territoire et de votre structure** auprès de futurs professionnels de santé
- **Valoriser vos projets** en prévention et promotion de la santé
- S'appuyer sur la venue des étudiants pour **mettre en place des projets complémentaires**
- Fédérer votre structure autour du projet
- Présenter une structure en mouvement
- Permettre la rencontre entre les étudiants, votre public et votre territoire
- Présenter les partenariats et l'interprofessionnalité existants
- **Communiquer sur la problématique des inégalités sociales, territoriales et environnementales en santé**

QUELS INTÉRÊTS POUR LES ÉTUDIANTS ?

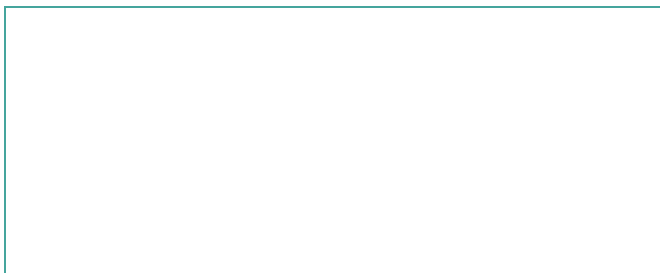
- **Acquérir des compétences en prévention et promotion de la santé** auprès d'un public cible, dans le cadre d'une action concrète
- Acquérir des compétences de **travail en équipe** dans un cadre favorisant l'interprofessionnalité
- **Développer leur savoir-être** et les compétences relationnelles
- Acquérir la **méthodologie de projet**
- **Découvrir des territoires et des modes d'exercice différents**
- **Valider leur cursus** : le service sanitaire des étudiants en santé est obligatoire

CONTACTS UTILES

Education Nationale : Coordinatrice des Infirmières Techniques Départementales
Mme Meyer - Infirmière conseillère de la Rectrice
ce.infirmier@ac-orleans-tours.fr

Sur les territoires : Animation du réseau régional des CLS, FRAPS-IREPS Centre-Val de Loire
anne-laure.hirn37@frapscentre.org
contact@frapscentre.org

Collegium Santé Centre-Val de Loire
sesa.collegiumsante@univ-tours.fr



SERVICE

SANITAIRE

ACCUEILLIR DES

ÉTUDIANTS EN

SANTÉ DANS

VOTRE

STRUCTURE



QU'EST-CE QUE LE SERVICE SANITAIRE ?

C'est un apprentissage prévu dans la formation initiale des professionnels de santé autour de la prévention et la promotion de la santé. Il est constitué d'une formation théorique associée à une **mise en pratique en petit groupe (environ 4 à 8 étudiants) d'un projet de prévention au sein d'une structure d'accueil.**

Ce projet est construit en inter-professionnalité : le Collegium Santé Centre-Val de Loire¹ favorise la constitution de groupes réunissant des **étudiants de différentes filières de santé.**



Les thèmes nationaux prioritaires sont : nutrition (alimentation et activité physique), comportements à risque addictif, santé sexuelle, vaccination, hygiène (dont hygiène bucco-dentaire) et sommeil. En fonction des spécificités du territoire, de la structure d'accueil et des besoins du public cible d'autres thèmes peuvent être envisagés.

VOTRE STRUCTURE PEUT-ELLE ACCUEILLIR UN GROUPE ?

Toute structure désireuse de **compagner des étudiants dans un projet de prévention, promotion de la santé** auprès de son public peut ouvrir sa porte aux étudiants en santé. *Mission locale, établissements médico-sociaux (EHPAD, MARPA,...), CPTS, associations, établissements scolaires, entreprises, plateformes de répit, ALSH, lieux de privation de liberté, ...*

La présence d'un professionnel de santé dans la structure est possible, mais non indispensable.



A QUOI VOUS ENGAGEZ-VOUS ?

Proposer la **réalisation d'une action de prévention auprès d'un public cible de votre structure conduite par les étudiants** (cf. « *Quel est le déroulé* »).

Désigner un **réfèrent de proximité** qui s'engage à :

- **Accompagner les étudiants** sur la faisabilité, la pertinence et la réalisation de leur action
- Mettre à disposition des **ressources utiles**
- **Pouvoir être contacté** si besoin par les étudiants tout au long de l'année (*mail, téléphone*)
- **Valider la fiche action du projet**
- Les accueillir au moins une journée pendant la semaine d'immersion (cf. « *Quel est le déroulé* »)
- **Être présent le temps de l'intervention** et participer à son **évaluation** (*présence, attitude, respect du déroulé prévu par les étudiants*)
- Faire le **lien avec les référents pédagogiques et les Contrats Locaux de Santé (CLS)** tout au long du projet (cf. *infra*)

QUI SONT VOS INTERLOCUTEURS ?

Les référents pédagogiques sont les personnes ressources rattachées aux instituts de formation. Ils apportent les contenus théoriques et veillent à ce que les actions du projet soient conformes aux objectifs pédagogiques (accompagnement méthodologique, évaluations des étudiants).

Certains CLS peuvent être support des projets sur leur territoire et porter le SESA sous une forme d'internat plusieurs jours consécutifs.

QUEL EST LE DÉROULÉ ?

Devenir structure d'accueil l'année scolaire N :

JANVIER-MAI, ANNÉE N-1 : appel à candidature des structures

- En fonction de votre situation, vous pouvez contacter :
- les infirmières techniques départementales de l'Education Nationale (établissements scolaires)
 - les Contrats Locaux de Santé et la FRAPS-IREPS Centre-Val de Loire
 - le Collegium Santé Centre-Val de Loire.
- Un formulaire vous sera transmis.

OCTOBRE, ANNÉE N : affectation définitive des étudiants

Dès lors, une convention de stage est à signer par la structure d'accueil et par les étudiants.

NB : Selon le nombre de structures volontaires pour l'accueil des étudiants, certaines d'entre elles peuvent ne pas être retenues.

Accompagnement durant l'année scolaire N :

1^{er} SEMESTRE, ANNÉE N : diagnostic par les étudiants

Réalisation d'un diagnostic de santé publique, recherches documentaires, enquête de terrain, définition des besoins et objectifs de l'action.

Semaine banalisée régionale Novembre : immersion des étudiants sur votre structure
Rencontre avec le réfèrent de proximité et le public pour définition de la fiche action

2^{ème} SEMESTRE, ANNÉE N : préparation de l'action

Rédaction d'une fiche action par les étudiants en concertation avec la structure d'accueil et les référents pédagogiques. La fiche détaille l'action proposée par les étudiants.

AVRIL, ANNÉE N : réalisation de l'action

Semaine banalisée régionale
Evaluation des étudiants lors de l'action. Réalisation d'un bilan conjoint.

¹ Le Collegium Santé Centre-Val de Loire a pour mission de rapprocher les formations en santé de la région